

N°1

OCTOBRE 2021

LES CHÂTELIERS

Infos

An aerial photograph of the village of Les Châteliers, showing a mix of residential buildings, green fields, and a central road. A road sign is overlaid on the image, pointing towards the village. The sign is white with a red border and contains the text 'C^{ne} les CHÂTELIERS'.

C^{ne} les CHÂTELIERS

L'équipe municipale élue en mars 2020

Les élus à votre service



Nicolas GAMACHE
Maire



Stéphane FERREIRA
1^{er} Adjoint



Mickaël SICAUD
2^e Adjoint



Laure TROJET
3^e Adjointe



Marie-Pierre CHAIGNEAU
Conseillère déléguée



Jacky IMBERT
Conseiller délégué



Evelyne LATTUADA
Conseillère déléguée



Laëtitia PAPOT
Conseillère déléguée



Ginette BERGEON
Conseillère



Pascal GALLAIS
Conseiller



Ingrid PASSEBON
Conseillère



Michel PELEGRIN
Conseiller



Marie-Noëlle PROUST-FRANÇON
Conseillère



Corinne SIROIT
Conseillère



Laurence SOUCHU
Conseillère

La Mairie

Horaires d'ouverture au public (site de Coutières)

- **lundi** : la mairie est fermée au public
- **mardi** : de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h
- **mercredi** : de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
- **jeudi** : de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- **vendredi** : de 8 h à 12 h
- **et sur rendez-vous en cas d'urgence et pour les dossiers demandant plus de temps** : urbanisme, aide sociale...

Sommaire

- Le mot du Maire, éditorial 3
- Budget, finances, fiscalité et ressources humaines 4 et 5
- Les travaux 6 et 7
- L'Ecole de Chantecorps 8
- La restauration scolaire 9
- SDIS Le centre d'incendie et de secours de Ménigoute et l'Amicale des Sapeurs Pompiers 10 et 11
- Les associations des Châteliens 12 à 14
- Les associations cantonales 15 à 17
- Emploi, Culture 18
- Culture 19
- Environnement : le CPIE - Les rendez-vous républicains.. 20 et 21
- L'Iffcam 22
- Infos pratiques, les formalités d'urbanisme 23
- Le carnet, tarifs de location 24

Secrétariat de la Mairie :

Nadège TURPEAU
Tél. 05 49 69 13 69

Courriel : mairie-les-chateliers@cc-parthenay-gatine.fr



LES CHÂTELIERS Infos - N° 1 - Octobre 2021

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
DE LA COMMUNE DES CHÂTELIERS (79340) - DEUX-SÈVRES

Publication annuelle, imprimée sur papier recyclé PEFC et tirée à 300 exemplaires

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Nicolas GAMACHE

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :
Mairie - 4, rue Costères - LES CHÂTELIERS

CONCEPTION ET RÉALISATION MAQUETTE :
© Press' Graffity
11, Les Fosses - 79340 LES CHÂTELIERS

CRÉDIT PHOTOS ET ILLUSTRATIONS :
Couverture : © Eddy FRUCHARD
Intérieur : ACAMO, ACCA, ADMR, AICM, Camera Natura, CLIC, Communauté de communes Parthenay-Gâtine, CPIE, La Villageoise, Nicolas GAMACHE, IFFCAM, Maison de l'Emploi de Parthenay, Press' Graffity, Sapeurs Pompiers de Ménigoute, SMC.

Mairie des
CHÂTELIERS

Dépôt légal : 4^e trimestre 2021



Éditorial

Chères citoyennes, chers citoyens,



Les années se suivent et se ressemblent-elles ? Que de perturbations, à l'échelle globale comme à l'échelle locale, la **Terre** est toute petite et nous n'en prenons pas suffisamment **soin**...

La Covid nous aura démontré une fois de plus le raccourcissement des distances par la faculté et la rapidité de propagation d'un virus, avec des conséquences planétaires, jusqu'au sein de nos **foyers**. Dans ce jeu d'échelle entre le local et le global, c'est bien l'état de notre **environnement** qui est en cause : *75 % des maladies infectieuses émergentes sont des zoonoses, c'est-à-dire des affections transmissibles des animaux à l'homme, résultat de pertes forestières qui ont entraîné des contacts plus étroits entre la faune sauvage et les établissements humains.*

De même concernant le dérèglement climatique : la fonte des calottes glaciaires, les records de chaleur en Sibérie, les grands incendies au Canada et ailleurs, les inondations en Allemagne, en Belgique, en Chine, à New York..., ces événements ne nous sont pas étrangers, et même ici en **Gâtine**, nous ressentons et commençons à être impactés par ces modifications du climat.

Sobriété, adaptation, à défaut de pouvoir infléchir, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Protégeons notre patrimoine naturel, nos arbres et nos haies, meilleurs garants de la sauvegarde de la biodiversité et pour amoindrir les effets du réchauffement climatique, atténuer les inondations et freiner l'érosion des sols. Il s'agit de notre avenir, comme le soulignent les experts scientifiques, de notre santé.

C'est ainsi que la commune s'engage et continuera, avec tous les partenaires qui le souhaiteront, à maintenir et protéger notre **campagne** et un cadre de vie préservé.

Bien d'autres sujets se posent également à nous :

- l'école et la réorganisation de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) : un comité de pilotage (élus, enseignants, parents d'élèves, CCPG, CSC, Collège, Education Nationale) travaille au-delà de l'échelle RPI, pour la meilleure offre pédagogique et le bien être de nos enfants. Cela passera par la fermeture du site de Fomperron, par un maillage scolaire territorial de proximité pour les maternelles jusqu'au CE2 (dont l'école de Chantecorps) et bien d'autres éléments qu'il nous faut co-construire.
- la route départementale de l'étang des Châteliens, où malgré une motion du Conseil municipal et des relances permanentes auprès du Conseil départemental, aucune réponse n'est donnée. La fermeture « temporaire » dure depuis 2 ans, c'est trop long et trop flou, notre patience atteint ses limites !
- le projet éolien porté par 3D énergie : un comité de pilotage se met en place. Transparence et suivi sont nos maîtres mots, nous examinerons le cheminement du dossier avec la plus grande attention.
- la réorganisation des services : qu'il s'agisse des services publics d'une manière générale (Gendarmerie, Trésor Public, etc) ou de nos services municipaux, toute notre vigilance et application sont portées à notre **ruralité**, afin qu'elle conserve toute son **attractivité**.

Toutes les réponses ne sont pas entre nos (seules) mains, mais nous travaillons sur tous ces points et nous aurons l'occasion de revenir sur ces sujets.

Notre devoir est de donner du sens à l'action publique au travers des actions et projets en cours et à venir. Vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour cela, à votre service et pour **l'intérêt collectif** !

Nicolas GAMACHE
Maire des Châteliens

Données budgétaires 2020

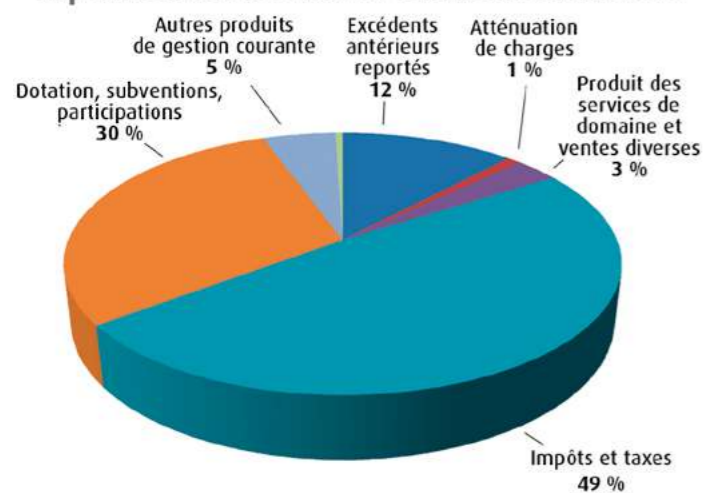
En fonctionnement comme en investissement, le budget 2020 est marqué par un excédent produisant un résultat d'exploitation positif de 34514,09 €. Dans le détail (tableaux et graphiques ci-dessous), voici quelles sont les caractéristiques de ce budget :

- La grosse masse des dépenses de fonctionnement (les 3/4) se trouve ventilée entre les charges à caractère général (fluides, entretiens de la voirie, des bâtiments et matériels, la cantine, les assurances, etc.) et les charges de personnel.
- Pour les recettes, impôts et taxes représentent la moitié des produits, les dotations, subventions et participation un tiers.
- Les autres ressources se composent notamment des locations, logements et salles des fêtes, qui pour ces dernières, ont vu

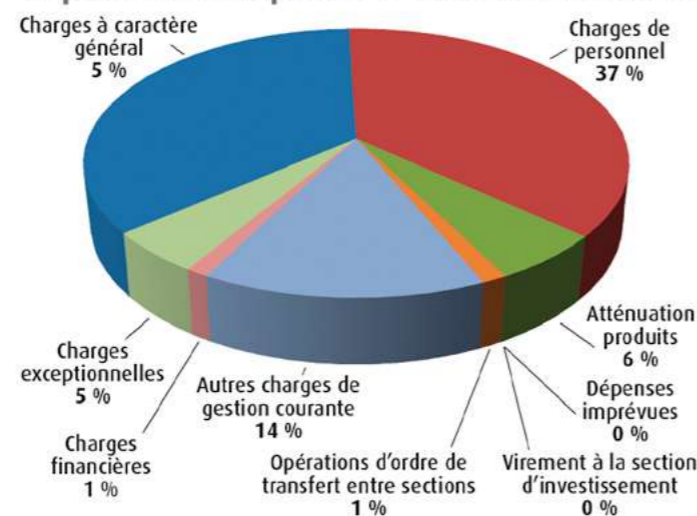
leur part se réduire comme peau de chagrin en raison de la crise sanitaire, de l'arrêt des locations à compter du 15 mars.

- A noter l'effort produit sur l'entretien de la voirie et des fossés pour cette année avec une croissance de 88 % des dépenses, expliquant une augmentation de 24% des charges à caractère général
- Avec le confinement les coûts liés à la cantine ont baissé de 21%.
- En investissement, les dépenses et recettes ont été importantes : des dépenses affectées notamment aux rénovations de logements locatifs et des travaux de toitures des bâtiments communaux face auxquelles des subventions ont été cherchées (CAP 79, appel à projet, Europe) et un emprunt réalisé.

Répartition des recettes de fonctionnement 2020



Répartition des dépenses de fonctionnement 2020



Budget de fonctionnement – Réalisé 2020 (en euros)

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	120 988,57 €	Excédents antérieurs reportés	51 047,41 €
Charge de personnel	126 052,68 €	Atténuation de charges	4 096,00 €
Atténuation produits	19 554,00 €	Produit des services du domaine et ventes diverses	12 692,64 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	4 321,62 €	Impôts et taxes	207 758,58 €
Autres charges de gestion courante	48 391,36 €	Dotations, subventions, participations	126 610,54 €
Charges financières	3 895,71 €	Autres produits de gestion courante	21 439,68 €
Charges exceptionnelles	16 914,98 €	Produits financiers	7,29 €
		Produits exceptionnels	2 028,28 €
	340 118,92 €		420 680,42 €

Budget d'investissement – Réalisé 2020 (en euros)

Dépenses		Recettes	
Déficit investissement reporté	108 719,59 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 321,62 €
Emprunts et dettes assimilées	45 075,78 €	Dotations, fonds divers et réserves	198 905,42 €
Immobilisations incorporelles	3 474,72 €	Subventions d'équipement	40 606,44 €
Subventions d'équipement versées	15 625,60 €	Emprunts et dettes assimilés	60 350,00 €
Immobilisations corporelles	84 414,63 €		
Autres immobilisations financières	37 346,00 €		
	294 656,32 €		304 183,48 €

Les Finances et la fiscalité en 2020

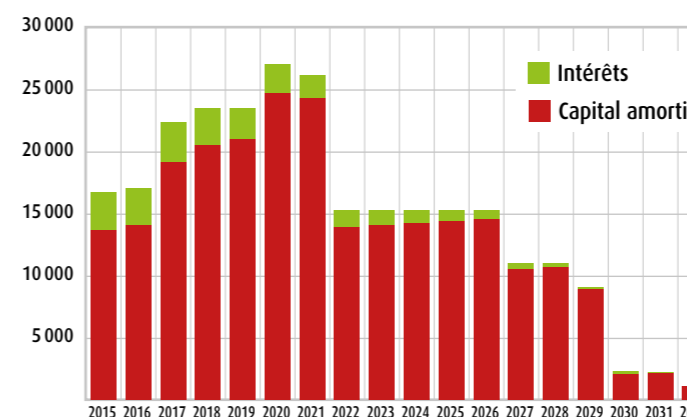
Des finances consolidées et une fiscalité harmonisée

- Des finances consolidées : un seul budget principal et un budget annexe (l'éco-lotissement).
- Un budget de transition renforcé par un fond de roulement plus conséquent, conjoncturellement (fruit de la consolidation) et structurellement (par effet de masse, qu'il s'agisse en valeur absolue ou du ratio par habitant).
- Une harmonisation de la fiscalité, exercice sensible où nous avons tenu à ne pas faire d'augmentation au regard de

l'assiette fiscale (produit des taxes constantes en valeur pour la collectivité) ; à noter (voir tableau ci-dessous), une fiscalité très en-dessous de la moyenne des communes de même strate. Notre fiscalité se devait de rester proportionnée au plus juste au regard du potentiel fiscal des habitants.

- Un niveau d'emprunts maîtrisé et planifié pour permettre l'investissement dans les prochaines années (graphique ci-contre) ; un endettement global modéré, voire faible, et qui ne fasse pas peser l'ensemble de nos investissements à venir sur les générations futures : 130.000 € en 2021, soit 270 €/habitant, contre 533 €/habitant pour les communes comme la nôtre en moyenne.

Un niveau d'emprunts maîtrisé sur les années à venir



- Une capacité d'auto financement plus solide par une structure budgétaire plus conséquente.

Tout cela avec des leviers qui se sont amenuisés pour la partie fonctionnement : plus aucune capacité d'action sur la taxe d'habitation (qui voit à la place une dotation), un effet covid sur les produits de services.

Malgré ce contexte, nous avons investi (voir dans la rubrique travaux) bien plus que la moyenne des communes de notre niveau (377 €/habitant pour Les Châteliers contre 369 €/habitant) grâce à des efforts conséquents de recherche de financements (617 €/habitant pour notre commune contre 395 €/habitant pour les communes de même strate).

Éléments de fiscalité	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
Bases nettes imposées au profit de la commune			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	368	746	1088
Foncier bâti	252	511	854
Foncier non bâti	112	228	121
Taux		Taux voté	Taux moyen de la strate
Taxe d'habitation (y compris THLV)		0,00 %	11,26 %
Foncier bâti		14,24 %	13,78 %
Foncier non bâti		28,51 %	38,03 %
Produits des impôts locaux			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	32	65	122
Foncier bâti	36	73	118
Foncier non bâti	32	65	46

Les agents municipaux

4 salariés au service de la commune représentant 3,33 équivalents temps pleins

<p>Nadège TURPEAU Adjointe administrative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion administrative - Gestion de l'état civil - Gestion des dossiers d'urbanisme - Gestion comptable (mandats, titres, régie) - Gestion des dossiers du personnel - Gestion de la paie <p>Elu référent Mickaël SICAUD</p>	<p>Juliette ESSARD Adjointe technique polyvalente</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la Restauration scolaire - Préparation et service des menus - Entretien des locaux : salle des fêtes et cuisine <p>Elue référente Laure TROJET</p>	<p>Patrice BOUCHET Adjoint technique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien des bâtiments - Entretien de la voirie et des chemins communaux - Entretien des cimetières - Entretien des espaces publics (places, parking) - Entretien technique des matériels <p>Elu référent Stéphane FERREIRA</p>	<p>Denis PARNAUDEAU Adjoint technique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien des bâtiments - Entretien de la voirie et des chemins communaux - Entretien des cimetières - Entretien des espaces publics (places, parking) <p>Elu référent Stéphane FERREIRA</p>
--	--	--	--

Mickaël Sicaud, 2^e adjoint en charge des finances, de l'administration et des ressources humaines

Marie Pierre Chaigneau, Conseillère déléguée à l'administration et aux archives

Travaux, patrimoine bâti, patrimoine naturel

Les Châteliens, une commune nouvelle dans la continuité de ses anciennes communes, aujourd'hui bourgs

La commune des Châteliens s'appuie, dans la partie technique qui nous intéresse sur deux personnels, Patrice Bouchet et Denis Parnaudeau qui ont la charge d'entretenir les infrastructures communales en s'appuyant sur deux ateliers logistiques (ateliers de Chantecorps et de Coutières).

Même si la mutualisation des moyens est la règle pour les matériels et travaux quotidiens, le choix a été fait de garder une organisation déconcentrée sur les deux bourgs afin de faciliter le suivi et de profiter de la connaissance partagée des deux anciens territoires. La coordination est à la charge de l'adjoint aux infrastructures assisté d'un conseiller délégué.

Dressons rapidement un bilan des actions entreprises entre 2017 et 2020 et qui ont posé les jalons de la situation actuelle et des projets futurs.

La continuité et la cohérence de l'action publique sur le long terme est, dans le domaine des infrastructures, primordiale au vu des sommes engagées tant en fonctionnement qu'en investissement.

La voirie communale et les matériels communaux

Le réseau communal de voirie est de 40 km environ, dont l'entretien est entièrement à la charge des personnels et matériels municipaux depuis l'arrêt du recours à des partenaires extérieurs.

Le maintien des matériels en activité implique un effort constant d'entretien et réparation que la commune a choisi d'accroître, en 2019 et 2020 afin de préserver l'avenir.

A noter des partenariats avec les communes voisines de Fomperron, Menigoute et Vasles pour la mutualisation des matériels ou le partage géographique de zones d'entretien afin d'optimiser les pratiques de travail.

Un effort financier pluriannuel a été mis en œuvre par la collectivité dans la continuité des actions précédentes sur la voirie, que ce soit en entretien et réparations ou en investissement, en s'appuyant sur un recensement annuel des besoins secteur par secteur.

Quelques actions à titre d'illustrations

- Enrobé à froid et PATA afin de réparer les effets de retraits et gonflements qui touchent la voirie et la renforcer face à l'augmentation des tonnages roulants.
- Campagnes d'empierrement des chemins ruraux.
- Campagnes de broyage et fauchage.
- Campagnes de réfection et creusement des fossés pour renforcer le bâti de la voirie.
- Campagnes de roto trancheuse (curage de fossés) pour l'écoulement des eaux.
- Campagnes de vérification des ponts et ouvrages d'art (contrôle travaux adhésion au dispositif d'audit Cerema).
- Campagne de lamier pour faciliter les déplacements des matériels et préserver la sécurité des usagers et des réseaux.
- Investissements sur l'axe Coutières-Ménigoute et le chemin des Grands Bonshommes.

- Travaux de busage en divers endroits comme la Bâtardière et le Bourg neuf entre autres.
- Achats de matériels d'entretien des espaces sur batterie (débroussailleuse, reciprocator pour entretien des voiries et cimetière, taille haie, perche élagueuse) et achat d'une débroussailleuse thermique à dos de moyenne puissance.

Les projets 2021/2022

Continuer l'effort consenti afin de préserver les acquis.

Recensement des busages inutiles ou insuffisants pour réfection ou enlèvement afin de faciliter l'entretien communal et être en adéquation avec les besoins (largeur et portance des entrées).

Les infrastructures communales et le bâti communal Des projets finalisés

- Place du bourg de Chantecorps
- Espace jeux training Chantecorps
- Eclairage parking salle des fêtes de Chantecorps
- Toilettes publiques de Chantecorps
- Toiture du bar et rue de la Vallouze à Chantecorps
- Maison Télémaque : fin de la procédure d'abandon manifeste, toiture refaite et mise en sécurité.
- Remise aux normes de sécurité des locaux (Etablissement Recevant du Public), salles des fêtes de Coutières et Chantecorps (électricité et sécurité incendie)



Effacement réseaux à Coutières



Réfection toiture à Chantecorps

- Phase 1 de l'effacement des réseaux et éclairage public dans le bourg de Coutières
- Rénovation de l'espace rangement et matériels de stockage salle des fêtes de Coutières
- Effacement des réseaux et pose de l'éclairage public dans le bourg de Coutières
- Aménagements de sécurité sur la route départementale de Coutières et La Pagerie
- Aménagement et bardage de l'espace stockage du préau, mairie à Coutières
- Rénovation du locatif « Maison de l'instituteur » de la rue des costères
- Enfouissement du réseau « fibre optique » sur la route Coutières-Ménigoute (participation communale)



Enfouissement fibre route de l'Ifcom

- Toiture du local chaufferie du locatif « Maison de l'instituteur » de la rue des costères
- Toiture du « poulailler », bâtiment communal de stockage mis à disposition du CPIE au niveau de la prairie du bourg de Coutières
- Rénovation des appartements communaux rue du Jardin des Sens (huisseries et intérieur)
- Toiture de l'église de Coutières

Des projets en cours (devis signés et validés)

- Toiture du préau et de la mairie à Coutières
- Programme de fleurissement des bourgs de Coutières et Chantecorps
- Fresques murales à Coutières
- Pôle administratif et archives de la mairie



Mise en sécurité et aménagement à Coutières

Des projets structurants futurs, les orientations du mandat à plus ou moins long terme

- Fresques murales à Chantecorps
- Enduit extérieur église de Chantecorps
- Continuité de l'aménagement urbain du bourg de Coutières
- La restructuration du centre bourg de Chantecorps (Projet autour de la maison Télémaque et la zone mairie et salle du conseil et mariages)
- Réfection toiture du bâti communal jardin des sens
- Voirie écoulement des eaux au lotissement les bancs
- La continuité et suivi du dossier 1 rue du terrier pour rénovation et location avec Soliha en attente du programme de l'ANAH
- Mise en œuvre d'un projet de cheminements de randonnée à l'échelle de la commune dans un schéma d'entretien et réfection des chemins communaux

En guise de conclusion L'ACTION COMMUNALE AU QUOTIDIEN, se traduit par :

des actions structurelles à prévoir, à mettre en œuvre et encadrer, elles sont visibles et palpables comme les travaux détaillés ci-dessus.

L'action régulatrice et l'exercice du pouvoir de police dans les domaines suivants :

- L'ordre public et la salubrité (abandons des biens, dégradations, troubles à l'ordre public)
- La législation environnementale (brûlis déchets et broyage)
- L'aménagement avec le suivi des Déclarations Préalables et des Permis de Construire.

L'esprit de fraternité et de concorde, la préservation du lien social par des contacts réguliers avec vous, usagers des services publics de la collectivité.

Tout cela pour LES CHATELIENS de demain.

Stéphane FERREIRA
1^{er} adjoint Commune des Châteliens
Chargé des travaux, patrimoine bâti, patrimoine naturel

Jacky IMBERT
Conseiller délégué voirie et patrimoine



Education *L'école aux Châteliens*

Une réorganisation de l'école à venir pour assurer une continuité éducative sur notre territoire

L'avenir de l'école : l'école a un avenir !

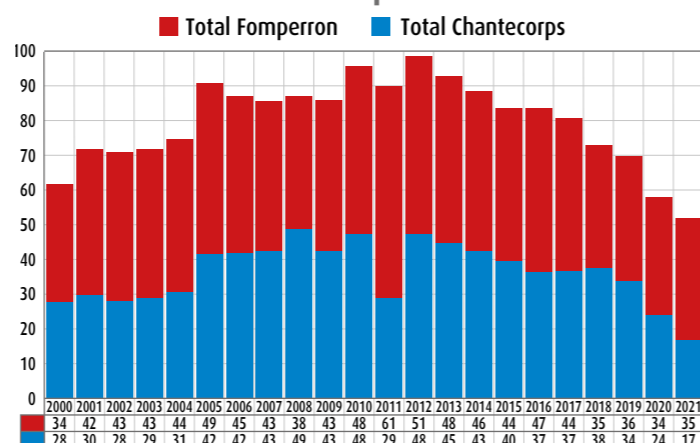
Avec près de 100 élèves à son apogée démographique en 2012, notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Fomperron-Les Châteliens, ne compte plus que 52 élèves à cette rentrée 2021 (voir graphique ci-contre). Cette baisse des effectifs, qui se généralise dans les campagnes de Gâtine et va tendre à se poursuivre, tient à de multiples facteurs, dont une baisse de la natalité avérée.

La traduction en a été la fermeture d'une des quatre classes de notre RPI avec la crainte d'une nouvelle à venir, ce qui rend inévitable des changements dans notre organisation.

Depuis plus de 10 ans, des réflexions sont menées : au sein de la Communauté de Communes du Pays Ménigoutais en 2008-2012, et aujourd'hui entre les élus et les acteurs de l'école avec de nouvelles perspectives.

Aussi les Mairies de Fomperron et des Châteliens ont pris des mesures dès avril pour ne pas subir l'avenir et préparer l'école de demain : année transitoire en 2021 suite à la fermeture d'une classe, les municipalités ont dressées des perspectives, en invitant les mairies alentours à rejoindre les réflexions.

Nombre d'élèves dans les écoles des Châteliens et de Fomperron de 2000 à 2021



La cour enherbée de l'école à Chantecorps

Ces perspectives sont débattues au sein d'un comité de pilotage sur l'école en Ménigoutais avec les Mairies (Les Châteliens, Fomperron, Ménigoute, Vasles, Saint-Germier, Les Forges), l'Education Nationale, les parents d'élèves, les enseignants et directeurs, le principal du collège, le Centre Social, la Communauté de communes, afin de proposer une offre éducative et une offre pédagogique qui répondent aux besoins des enfants en priorité.

Au-delà de l'aspect éducatif, c'est toute une organisation qui est revisitée : les transports, la cantine, le péri scolaire etc.

Nous ferons le point dans un prochain numéro d'une « brève communale » sur ce dossier qui se trouve contraint dans le temps, mais doit être le plus partagé et rigoureux tant les enjeux sont fondamentaux. Une chose est sûre : nos enfants auront leur scolarité assurée, un service qui restera de proximité et qui sera même certainement améliorée.



Une école où il fait bon apprendre

Et que font nos élèves cette année ?

Des projets et des idées !

Delphine BOUCARD, Directrice de l'école de Chantecorps, a plein d'idées en tête pour nos élèves de maternelle. Assistée par Karine MORIN et Fabienne FORTIN (ATSEM), cette année, la classe des TP (tout petits)-MS (moyenne section)-GS (grande section) va mettre en place deux beaux projets.

Tout d'abord la réalisation de courts métrages animés. Un intervenant extérieur viendra aider la professeure des écoles dans cette création : vous serez invités à partager et découvrir cette initiative encore pleine de secrets...

Le second projet, c'est « de l'œuf au poussin » : faire naître quelques poussins à l'aide d'une couveuse afin de pouvoir observer toutes les étapes de la naissance... Tout un beau programme !

Cantine scolaire

La cantine des Châteliens

Un service pour nos enfants

Juliette ESSARD a du « pain sur la planche » tous les jours : la gestion de la restauration scolaire n'est pas une mince affaire ! De la préparation au service en passant par l'entretien des locaux et de la cuisine, Juliette fait le bonheur de la vingtaine de rationnaires les midis (lundi, mardi, jeudi et vendredi).



Le service du midi à la cantine est assuré pour une vingtaine d'enfants

Un service pour les parents

La cantine des Châteliens présente toutes les commodités d'accueil : la commune, sous la houlette d'Evelyne Lattuada, déléguée à la cantine scolaire, possède tous les équipements nécessaires. Sous convention avec un prestataire, Convivio, depuis la reprise de la compétence par la commune, auparavant communautaire, une réflexion est portée, en même temps que la réorganisation des écoles, sur l'avenir de la restauration scolaire, nous y reviendrons ultérieurement.

Le service semble intéressant aussi pour les parents : 2,85 € le prix du repas, pour un coût réel de plus de 7 € dont le différentiel est pris en charge par la commune. C'est un choix de solidarité envers les familles, tout comme pour les transports où la collectivité prend le reste à charge des subventions régionales.

Les facilités de paiements ont été apportées avec le système mis en place par la Communauté de communes : la CVQ (Carte de Vie Quotidienne), qui de la garderie, à l'école, jusqu'à la cantine, permet de procéder aux règlements par internet en rechargeant le compte.

Pour les absences, prévenir Juliette ESSARD, au :

06 33 79 00 64

le matin avant 10h 15 au plus tard pour annuler le repas.



Centre d'incendie et de secours de Ménigoute

Les années 2020 et 2021 auront été assez particulières pour l'équipe des Sapeurs-Pompiers de Ménigoute, ainsi que pour tous les Sapeurs-Pompiers de France, puisque nous sommes acteurs des secours à victimes sur le territoire. Nous avons donc dû adapter nos méthodes de travail face au virus de la CoVid 19.

Aussi, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, en lien avec l'Agence Régionale de Santé et Monsieur le Préfet des Deux Sèvres, a sollicité sa réserve citoyenne. Cette réserve composée d'anciens et de Jeunes Sapeurs-Pompiers, a assuré la distribution de matériels dans les EHPAD et les hôpitaux du département.

Bilan de l'année 2020

Durant l'année 2020, 160 interventions ont été réalisées (2018 : 200 interventions, 2019 : 190 interventions). Cette légère baisse s'explique par le confinement de la population.

Vie du Centre

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 nouvelles recrues : Géraldine JUBIEN, Laurent GIRON-BAZAN et Éric FEUVRIER et le Caporal-Chef Pascal SALAH venant du Centre de Vouillé (86) pour une mutation sur le Centre de Ménigoute.

Notre équipe est désormais constituée de 24 Sapeurs-Pompiers Volontaires, dont une équipe médicale composée d'un médecin et d'une infirmière.

L'Adjudant-Chef Éric DUGAS a quitté l'équipe au 1^{er} janvier 2021, il a fait valoir son droit à la retraite après 22 ans de service. Nous le remercions pour son engagement et tout le temps consacré au Service Incendie et de Secours et à l'Amicale du Centre.

Trois dates de tests de recrutement se déroulent chaque année pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre notre équipe.

Jeunes Sapeurs-Pompiers

Est également organisé un recrutement de Jeunes Sapeurs-Pompiers. Les jeunes intéressés nés entre le 1/05/2007 et le 31/12/2008 doivent passer des tests d'aptitude physique ainsi qu'un examen écrit.

Plus d'informations sur le site www.adjsp79.fr

Avancement au grade de 1^{re} classe

Sapeur HUSSON Amandine, Sapeur BONNET Natalia, Sapeur PARNAUDEAU Edgar, Sapeur GIRON-BAZAN Laurent, Sapeur CHARRON Mathieu.

Avancement au grade d'Adjudant

Sergent-Chef NORMAND Sébastien

Nomination

Le Sergent-Chef BILLAUD Benoît est nommé Adjoint au Chef de Centre.

Suite aux directives de notre Président de La République, Il n'y aura pas eu de cérémonie pour les vœux du centre cette année par respect des mesures sanitaires.

Retrouvez-nous sur le réseau social Facebook avec notre page « Sapeurs-Pompiers de Ménigoute »

Pour tout renseignement vous pouvez également contacter le Lieutenant Olivier PAUTROT (06.23.70.71.50) ou par e-mail : chef.menigoute@sdis79.fr

Amicale des sapeurs pompiers de Ménigoute

Mesdames, Messieurs,

Vous avez pu trouver dans votre boîte aux lettres notre calendrier. Nous espérons qu'il vous aura été utile tout au long de l'année.

Nous voulons vous remercier pour vos multiples dons qui nous sont parvenus ainsi que pour tous les mots, les cartes de soutien qui les ont accompagnés. Tous ces messages et dons nous ont beaucoup touchés et nous confirment que notre engagement envers la population est primordiale.

En faisant un don à l'amicale de notre centre de secours, vous nous permettez de prendre en charge la cotisation au réseau fédéral des sapeurs-pompiers de France pour chaque sapeur-pompier volontaire. Cette adhésion offre une protection assurantielle lors de nos missions de secours et également lors des activités liées à notre amicale. En cas de décès, nos enfants auront le soutien de l'Œuvre des Pupilles durant toute leur scolarité.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers de Ménigoute vous remercie et vous souhaite une bonne fin d'année 2021.

**Amicale des Sapeurs-Pompiers de Ménigoute
Centre d'Incendie et de Secours
8, rue de la Croix-Brousseau
79 340 Ménigoute**



Pose photo des femmes Sapeurs-Pompiers du centre de Ménigoute avec le Maire des Châtelliers devant la fontaine Saint-Giraud



Devoir de mémoire L'Union Nationale des Combattants (UNC)

Un peu d'histoire



Le 11 novembre 1918 à 10 h 40 quelque part dans les Vosges tombe le dernier soldat français de la guerre de 1914-1918. Ce même 11 novembre à 11 h est signé dans la forêt de Compiègne, dans un wagon à Rethondes, l'Armistice mettant fin à la grande guerre.

15 jours après l'Armistice est créée l'Union Nationale des Combattants, citée dans le Journal Officiel du 11 décembre 1918. Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920.



L'UNC lors des différentes commémorations perpétue le devoir de mémoire

Georges CLEMENCEAU et le Révérend père BROTTIER, deux hommes aussi peu semblables que l'eau et le feu, en sont les fondateurs. L'UNC a d'emblée vocation à accueillir, soutenir et aider les anciens combattants, mais aussi les veuves et orphelins de toutes les guerres et conflits depuis 1918. La section locale de Ménigoute, Coutières, Saint-Germier quant à elle fut créée en 1930.

Aujourd'hui notre association a un effectif de 48 membres et depuis 2007, elle a pour Président Laurent GENTILLEAU de Coutières, pour Secrétaire Rémi PELLETIER de Coutières, pour

Trésorier Michel BRAULT de Ménigoute, elle compte aussi 4 porte-drapeaux. Cette association est ouverte à tout le monde, pas besoin d'être militaire, il suffit d'une inscription avec cotisation de 25 euros qui inclut l'abonnement au journal mensuel « la voix du combattant ». Nous avons besoin de vous pour que notre association puisse perdurer dans le temps et entretenir le devoir de mémoire. Tous les ans notre assemblée générale locale se tient à Ménigoute à la fin de janvier.

Malgré un report qui avait été envisagé du 89^e congrès prévu le 28 juin 2020 à Ménigoute pour cause de COVID, celui-ci a du être modifié dans son organisation en 2021. Seuls des porte-drapeaux ont pu assister à la cérémonie le 27 juin 2021. Nous avons malgré tout montré notre attachement au devoir de mémoire dans nos communes. Le futur congrès en 2022 est d'ores et déjà prévu, en fonction de l'actualité sanitaire, le dimanche 3 juillet.

Si vous avez chez vous dans vos greniers, des vieux drapeaux, des objets de guerre, même en mauvais état ou si vous ignorez leur utilité, ne les jetez pas s'il vous plaît. Trop de ces objets se retrouvent en déchetterie alors qu'ils ont une histoire et pourraient être remis à l'honneur dans nos sections ou dans nos musées et être montrés dans nos écoles.

Merci à tous et à très bientôt.

Le Président

Pour tous renseignements et inscription, contactez les mairies (qui feront suivre) :

• **M. Laurent GENTILLEAU** : 06 82 89 89 13
ou le bureau départemental aux coordonnées suivantes :

• **M. Bernard AUDUSSEAU**
U.N.C. - 144, Côte de Chaillot - 79410 ÉCHIRÉ
05 49 79 58 66 ou unc79@orange.fr
Site internet : <http://unc79.free.fr>

ADMR pour tous, toute la vie, partout

Retrouvez-nous au 9 Route de Vautebis à VAUSSEROUX ADMR MENIGOUTE

ENFANCE ET PARENTALITÉ ACCOMPAGNEMENT HANDICAP SERVICES ET SOINS SÉNIORS ENTRETIEN DE LA MAISON

A tous les âges de la vie, on peut avoir besoin d'aide à domicile pour vivre chez soi, ou pour passer une période difficile : garde d'enfants, aide et soins, téléassistance, aide au répit, transport accompagné, entretien de linge et du logement...

L'ADMR est à votre disposition 05.49.69.11.02 admr.menigoutelachap@fede79.admr.org www.fede79.admr.org -50% de réduction sur le crédit d'impôt

AG'ILITÉ LES NOUVEAUX SERVICES DE L'ADMR. Une association de services à tous âges de la vie

DES SOLUTIONS EXISTENT POUR LES AIDÉS ET LES AIDANTS www.agilite-admr.fr

ESPRIT TRANQUILLE sans vivre en institution EN TOUJOURS SÉRÉNITÉ sans vivre en institution

Association La Villageoise

Pour la petite histoire, c'est sur une impulsion du Conseil municipal et avec l'appui du Club du 3^e âge qu'est née l'association « La Villageoise ». Sa première Fête du village a eu lieu le 6 septembre 1997 et a permis de régaler plus de 380 personnes.



Son but premier : créer un moment convivial pour permettre aux habitants de se retrouver dans la joie et la bonne humeur, aux nouveaux arrivants de faire connaissance, et aux ex-chantecorpiens de retrouver leurs anciens voisins ailleurs qu'à une sortie d'enterrement (souvent le cas à l'époque)... Son 2^e objectif, proposer des repas de qualité, avec produits locaux (déjà !) (moutons label rouge de Chantecorps), et prix accessible à tous (en 2019 méchoui 16 €, souper 12 €, ou journée 22 € ; gratuit pour les moins de 12 ans) ; randonnées et animations diverses, le tout gratuit.

Ces objectifs sont toujours à l'ordre du jour. Que de bons souvenirs en 23 ans !

S'en sont suivies d'autres activités : carnaval et théâtre (arrêtés il y a plusieurs années), téléthon (1^{er} samedi de décembre, pot-au-feu sur réservation), et plus récemment troc plantes

2020 et 2021 n'auront pas connu Troc plantes et Fête du Village, annulés du fait de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Pour le moment, nous maintenons le karaoké le 7 novembre ainsi que le téléthon le 5 décembre, à Chantecorps et sur réservation. A confirmer par la suite.

L'association La Villageoise, quasi la même depuis le début, souhaite élargir et rajeunir son équipe. Les nouveaux bénévoles seront les bienvenus !

en mai, puis vide-greniers associé à la Fête du Village (1^{er} samedi de septembre — méchoui le midi, animations puis moules-frites le soir, repas sur réservation)... et bientôt, karaoké.



Les membres de La Villageoise animent la soirée du téléthon

Pour tous renseignements, s'adresser au président :

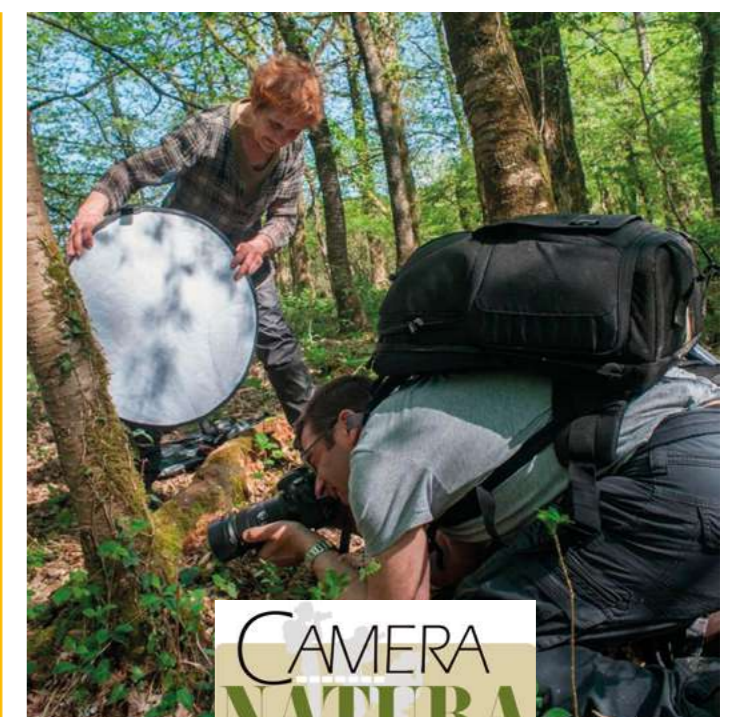
• **Yann DUPUIS** : 06 42 32 76 88
ou lavillageoise.chantecorps@orange.fr
et sur Facebook/villageoisechantecorps

Collectif culturel photo nature Camera Natura

La nature nous offre l'émotion, la photo est notre passion. Ensemble, donnons du sens à l'image. Alors soyons curieux !

Depuis 2017, l'association Camera Natura rassemble amateurs et professionnels de la photographie nature. Le collectif œuvre pour que la photographie naturaliste occupe pleinement sa place dans l'univers culturel contemporain de la photographie.

- L'association anime des sorties au cœur d'espaces naturels préservés.
- Elle stimule les échanges autour des techniques et du langage de l'image numérique.
- L'association organise un concours photo national dans le cadre du Festival de Ménigoute et diffuse des expositions ainsi que des publications autour du thème de la biodiversité locale.
- Elle s'adresse à des partenaires engagés dans une démarche de développement durable pour développer son activité de sensibilisation à la biodiversité par l'image.
- Camera Natura, en tant qu'acteur éco-responsable évalue l'empreinte écologique de ses activités, elle a planté 157 arbres sur la commune pour compenser ses activités.



CAMERA NATURA

Collectif Culturel Photo Nature

Camera Natura - 4, rue de Costères - 79340 Coutières
www.cameranatura.org - contact@cameranatura.org

Le foyer communal

Le foyer communal dans le bourg de Coutières existe depuis janvier 1984 et vous accueille tous les dimanches matin et jours fériés de 9h à 12h30 pour jouer aux cartes.

Vous pouvez aussi passer un moment convivial autour du bar.

Le Foyer organise plusieurs activités tout au long de l'année (barbecue, voyage...). Un tivolì peut également être loué sous certaines conditions.

Pour tous renseignements, venez à notre rencontre le dimanche.



Le foyer communal de Coutières

Composition du bureau :

Président : **Gérard GOURDON**
Secrétaire : **Frédéric LACROIX**
Trésorier : **Jean-Luc CHAUSSERAY**

PENSEZ À SORTIR VOS BACS LA VEILLE DE LA COLLECTE

Les tournées peuvent être modifiées en cas de panne, travaux de voirie, évolution du circuit de collecte...



SMC Haut Val-de-Sèvre et Sud-Gâtine
05 49 05 37 1 0 - accueil@smc79.fr - www.smc79.fr

Société de pêche de La Pagerie

La société de pêche de la pagerie a vu le jour en 1965 à l'initiative de Monsieur MILJEU, son premier président et d'un groupe d'amis de la commune.

Après un pic d'adhérents, il y a quelques années, nous sommes aujourd'hui environ 125 pêcheurs.

La Vonne, qui traverse notre commune est un affluent du Clain qui s'écoule sur un lit de sable.

Pour exercer votre sport favori, gardons, goujons, vairons et ablettes foisonnent et sont accompagnés de perches et de brochets ; les tanches et les carpes très nombreuses et bagarreuses à souhait, vous donneront des émotions et vous trouverez de nombreux œufs de pêche, des beuillas au Pont Pager.

La Vonne est une rivière de 2^e catégorie et chaque hiver, des empoisonnements conséquents sont effectués ainsi que l'entretien de la rivière.

Vous pouvez prendre vos cartes de pêches chez Madame BIONNEAU (05 49 69 13 59).

Pour tous renseignements, s'adresser au président : 05 49 69 17 61

A.C.C.A La Gatinelle



CHANTECORPS

150 perdrix et 125 faisans ont été lâchés pour agrémenter nos sorties. Nous avons également prélevé quelques chevreuils, sangliers et renards lors de nos battues.

Le 17 juillet 2020 à notre assemblée générale, un nouveau conseil d'administration a été élu.

Mickaël JUILLOT



Les chasseurs de l'A.C.C.A vous souhaitent une excellente fin d'année 2021.

Composition du bureau :

Président : **Mickaël JUILLOT**
Vice-président : **Jean-Yves FAUCHER**
Secrétaire : **Thierry COINON**
Trésorier : **Jean-Marie BARDON**



Centre Local d'Information et de Coordination

L'Antenne de Parthenay du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), est un « point info seniors » : un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

POINT INFOS SENIORS

CLIC

Nous sommes à votre écoute :

- Pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives...
- Pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement...

Nous pouvons vous orienter :

- Vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- Vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...).
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...).

Horaires pour l'accueil du public :

du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h
Privilégier la prise de rendez-vous

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres CLIC Antenne de Parthenay

05 49 63 45 70

33, rue Louis Aguilon - 79200 PARTHENAY
clic-parthenay@appuietvous.org



30 ans de compétences et de services à portée de main

Pour nous joindre

Château de La Ménardière
79310 MAZIÈRES-EN-GÂTINE

05 49 63 28 22 / aicmaccueil@gmail.com

@AICMMazières

<http://www.aicm79.com/>

L'AICM (accueil, information, conseil et mobilisation vers l'emploi) est une association de l'économie sociale et solidaire qui intervient sur les secteurs de Ménigoute, Mazières-en-Gâtine, Champdeniers-Saint-Denis et Coulonges-sur-l'Autize.

❖ Particuliers, associations, entreprises :

Notre offre de service : la mise à disposition de personnels en fonction de vos besoins

Nos atouts : la proximité, la réactivité, le conseil et le suivi

Particuliers

Une aide pour améliorer votre quotidien

Jardinage, petit bricolage, peinture, petite maçonnerie, garde d'enfants de plus de 3 ans, aide aux devoirs, ménage, repassage, nettoyage de vitres, soins et promenade d'animaux domestiques, etc.



Entreprises

Une offre de service à votre disposition

Manutention, conditionnement, emplois agricoles, travaux saisonniers, inventaire, déménagements, entretien des locaux, etc.

Pour répondre à vos enjeux RH et commerciaux, Pour développer votre ancrage territorial, Pour agir dans une logique de responsabilité sociale.



Un fonctionnement adapté pour rester à vos côtés **Le Centre Socio-Culturel des Forges, 2020, une année inédite pour tous !!!**

L'année 2020 a mis à l'épreuve notre capacité d'adaptation. Le CSC lancé dans une nouvelle dynamique a subi comme tout un chacun un coup de frein brutal à ses activités par le confinement du mois de mars.



Malgré cette situation inédite, nous avons su nous adapter au sein de la structure :

- Le multi accueil est resté ouvert pour accueillir les enfants des soignants,
- Le fonctionnement de l'épicerie sociale la Passerelle a été revisité. L'équipe salariée du CSC a pris le relais des bénévoles.
- Un élan de solidarité s'est mis en œuvre sur Parenthèse au Jardin pour aider Emmanuelle THOMAS sur le chantier d'insertion. Merci Pierre-Marie, Bernard et Eric. Les semis et les plantations ont été faits et ont ainsi assuré la production de l'année. Beaucoup d'entre vous ont modifié leur façon de consommer et vous vous êtes tournés vers nous grâce à la commande en ligne et la mise en place du retrait des paniers sur le marché de Vasles et à Parenthèse au Jardin.

« T'a qu'à tout savoir » : actualités télévisés, film réalisé par les jeunes Gladys, Mathieu, Armand, à la sortie de ce confinement pour aller à la rencontre des activités du CSC et pour garder en mémoire toute cette énergie.

Le Décovid Tour avec sa caravane aux couleurs de l'été est venu à votre rencontre dans chaque commune : des échanges, du partage, des infos, des questions aussi. A bientôt au prochain printemps !

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi 9h-12h et 14h-18h, puis le vendredi de 9h-12h et 14h-17h.

Vous pouvez nous joindre :

par téléphone au **05 49 69 93 13**,

ou par mail : csc.paysmenigoutais@csc79.org

Retrouvez toutes nos activités sur notre site internet :

<http://paysmenigoutais.csc79.org>

Suivez-nous sur notre page Facebook

Une assemblée générale en visio, une première !

58 personnes ont vécu cette expérience : adhérents, parents ; jeunes et moins jeunes, élus administrateurs et partenaires. Un temps fort d'échanges et de témoignages des jeunes. Un grand merci à vous.

Un nouveau président, Mickael SICAUD, a pris ses nouvelles fonctions de Président. Un grand merci à Marie-Françoise SAINVET qui reste dans l'aventure en tant que vice-Présidente.

La détermination tant des bénévoles que des salariés a permis à environ 95 enfants qui le souhaitaient de passer un bel été au sein du nouveau site de l'ALSH sur St-Martin-du-Fouilloux et sur les 7 séjours que nous avons prévus. Du séjour de « la princesse et du jardinier » à Bois Pouvreau Express en passant par « Tous à Arcachon », tous ont affiché complet pour le plus grand plaisir de 118 jeunes. Le CSC du pays Ménigoutais a été le seul CSC à entrer dans le dispositif de l'Etat « colos apprenantes » et a pu ainsi valoriser la dimension éducative mise en œuvre depuis longtemps par les animateurs dans le cadre des séjours et plus particulièrement cette année avec le séjour « tous en selle ».

Une bourse aux vêtements devenue un vide dressing a permis de donner une deuxième vie à vos vêtements et de renouveler votre garde-robe et celle de vos enfants. C'était le 17 octobre à Vasles !

Nous voici maintenant à l'épreuve du deuxième confinement : le CSC vous propose de nouveaux défis avec Rachel et Guillaume sur internet et sur les réseaux sociaux. Le multi accueil, l'ALSH du mercredi, le foyer des jeunes, l'épicerie sociale la Passerelle, Parenthèse au jardin et le magasin l'Escale Fermière sont à votre disposition.

Nous sommes à votre disposition, vous qui ne pouvez plus participer aux ateliers numériques, ateliers de détente et de loisirs, échange de savoir. Contactez-nous par téléphone nous échangerons ensemble.

Cette année exceptionnelle qui se termine avec de nouveaux modes de fonctionnement (télétravail, visio, distance sociale) nous fait prendre conscience de la chance que nous avons de nous retrouver physiquement en réunion, de nous serrer la main, de nous faire la bise, d'intercepter une expression du visage dans son entier. Tout cela nous manque aujourd'hui ! Cette expérience inédite nous amène à changer notre mode de vie et à nous interroger : que sommes nous sans la relation à l'autre ?

Nous avons entamé 2021 avec une certitude : la vie de chacun de nous sera maintenant différente mais le CSC du Pays Ménigoutais sait adapter son fonctionnement pour être à vos côtés et vous accompagner dans ce changement.

ACAMO, jumelage du Pays Ménigoutais et du canton d'Ountivou au Togo

ACAMO, c'est quoi ?

Une association créée en 1990 par des habitants de « l'ex-canton de Ménigoute ». Elle accompagne les habitants d'Ountivou dans leur développement social et économique, ce qui a permis de créer des relations d'amitié et d'échange entre les populations.

Ountivou, c'est où ?

Ountivou est en Afrique de l'Ouest, au Togo. C'est en pleine brousse, à 65 km de la plus grosse ville, Atakpamé (jumelée avec Niort) et à 10 km du pays voisin, le Bénin. On y va par la piste en 3 heures environ. Là-bas, pas de réseau d'eau potable, pas d'électricité, dans aucun village (de 100 à 3 000 habitants). Population d'Ountivou : environ 36 000 habitants pour 120 villages).

En 30 ans, ACAMO a :

- tissé des liens très forts d'amitié avec les habitants du canton d'Ountivou, et leur comité de jumelage, JCMO (Jumelage Coopération (cantons de) Ménigoute et Ountivou) ;
- aidé à la construction d'une école, emporté des fournitures scolaires, médicaments et petits matériels (lunettes, béquilles...) ;
- permis l'échange de courrier avec les enfants de quelques écoles du Pays ménigoutais ;
- participé à l'électrification de deux dispensaires par panneaux photovoltaïques avec le financement du SIEDS ; et à l'acquisition de réfrigérateurs électriques pour conserver les vaccins ; ...Cependant nos finances ne permettent pas de renouveler 2 panneaux solaires défectueux sur le dispensaire de Homa ce qui empêche le fonctionnement du réfrigérateur ;
- permis la réalisation de 19 puits et 28 forages à pompes manuelles avec le financement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine ;



Les habitants aident à la pose des tuyaux du forage

- ... et en 2020, permis la réparation du dispensaire d'Ountivou à la suite d'un incendie (un imprévu qui a coûté 3410€) ;
- accompagné le développement agricole en participant depuis 2003 au financement du salaire d'un technicien agricole qui conseille les paysans, et notamment depuis 2019, en agro-écologie ; à la création de la caisse locale de Crédit Agricole (gérée par les paysans) ; au paiement d'indemnités à

3 paysans relais (paysans modèles) qui aident le technicien agricole auprès des agriculteurs, Ountivou est très vaste ;



Quand l'eau potable jaillit c'est la joie ! ... même si on ne voit pas les sourires sous les masques... là-bas

- financé des outils de communication : 2 ordinateurs portables d'occasion et 2 clés d'accès à internet ;
- effectué des voyages au Togo, tous les 1 à 2 ans. Déplacements nécessaires pour les liens d'amitié mais aussi pour le suivi des actions et projets ainsi que la compréhension des besoins. Cette année, covid 19 oblige, nous avons dû annuler notre mission en octobre... Nous devions fêter nos 30 ans !... Heureusement nos amis Togolais ne sont pas trop touchés par la Covid 19 !

Comment ACAMO, trouve chez nous, l'argent nécessaire à la réalisation de travaux à Ountivou ?

- * **les adhésions, les dons et les subventions** des communes du Pays ménigoutais ;
- * **collecte de ferraille** sur tout le Pays ménigoutais tous les ans en novembre ;
- * **vente lors de vide-greniers**, d'objets qui nous sont donnés, et vente de produits Togolais (artisanat et fruits secs ramenés lors des missions au Togo) ;
- * **dîner de la solidarité** tous les avant-derniers samedis de novembre dans une commune du Ménigoutais.

Pour aider ACAMO

On peut devenir bénévole ; adhérer à l'association (10 €), ou faire un don défiscalisé (déductible de l'impôt sur le revenu).

Cette année nous lançons un appel particulier à solidarité afin de continuer à exister ! et de participer au moins, au coût du développement agricole au Togo (en convention avec Afdi 79) soit 1650€.

Pour toute information sur l'Association Coopération Amitié Ménigoute Ountivou, contacter :

- **Bernard METAIS** (Vasles) : 06 89 47 40 37 (heure repas)
 - **Evelyne RIVAULT-DUPUIS** (Chantecorps) : 06 79 95 19 92
 - **Alain GENDRY** (St-Martin-du-Fouilloux) : 07 85 32 79 09
- contact.acamo@gmail.com Site : www.acamo.org**

Pour les jeunes de la commune
Dispositif argent de poche

Depuis 2019, la mairie des Châteliers adhère au dispositif argent de poche porté par la Maison de l'emploi de Parthenay.

Cela a permis à 9 jeunes par an en moyenne, de la commune, âgés de 16 à 18 ans de travailler quelques demi-journées à l'occasion des vacances scolaires (été, Toussaint, Noël).

Cela représente 54 demi-journées. Les jeunes ont effectué divers travaux encadrés par nos agents municipaux.



Ils ont, entre autres, rangé et nettoyé la salle des fêtes de Coutières qui a été en partie rénovée, réalisé des travaux extérieurs (désherbages), rangé la salle du conseil, emballé des cadeaux de Noël pour les enfants, préparé le mur de Coutières pour la fresque que notre artiste local, REBEB (Valentin Robert) a peint cet été (voir photos ci-dessous).

Au vu du succès de l'opération 2020, elle a été réitérée sur l'année 2021. Cette action sera reconduite en 2022, les jeunes qui seraient intéressés peuvent s'adresser à la mairie pour les vacances de printemps.



Fresque murale peinte par REBEB, rue des jardins de la République, avant et maintenant

Laure TROJET
3^e adjointe Commune des Châteliers
Chargée de la vie locale et des affaires sociales

Evelyne LATTUADA
Conseillère déléguée restauration collective

Laëtitia PAPOT
Conseillère déléguée à l'animation



Affiche du dispositif Argent de poche de la Maison de l'Emploi



Barnabé, course des couleurs

Soirée du patrimoine, festival Ah !, Barnabé...
Evènements culturels et festifs

Après une année 2020 tristement exceptionnelle, la Covid n'aura pas raison de la culture et du lien social qui nous anime.

Après un Monde à l'arrêt en 2020, 2021 redémarre timidement et prudemment. Dans le plus grand respect des règles sanitaires légales, des activités ont pu reprendre, dans les conditions qu'imposent l'organisation d'évènements, avec le pass sanitaire notamment.

Que ce soient les festivités, rencontres, moments de convivialité, portés par la municipalité ou par les associations de la commune, beaucoup ont du être reportés, voire annulés, en 2020 et aussi en 2021.

En juillet, malgré un 14 juillet sans célébration, notre commune a vu passer le **Tour Cycliste des Deux-Sèvres**, épreuve importante du calendrier de la petite reine le 10 juillet. C'est par un partenariat entre toutes les communes de l'ancien canton de Ménigoute et avec la collaboration de la Communauté de communes Parthenay-Gâtine que la course a pu emprunter nos routes pour le plus grand plaisir des spectateurs nombreux tout le long.

Le 22 août, sur la place de Chantecorps, 80 spectateurs sont venus assister aux **Soirées du patrimoine** pour un concert dessiné Unda. « Un projet artistique inspiré par l'eau et les rivières, leur histoire et leur écologie, interroge la thématique des cours d'eaux et des eaux vives à travers une histoire poétique, une lecture musicale et dessinée sur le mouvement de l'eau » et une mise en lumière de l'église. Une soirée initiée par le CARUG (Comité d'Aménagement Rural Urbain de Gâtine) avec le partenariat du CPIE et de la commune.



Charcuterie musicale

La **Fête de la Barnabé** qui devait se tenir en juin a ainsi été repoussée au 18 septembre. Dans un format plus réduit qu'à l'habitude, les 300 personnes présentes ont pu profiter d'un centre bourg de Coutières dédié à la fête, avec la désormais traditionnelle course des couleurs, pleine de joie et de gaieté, toute en couleur ! Le **Festival Ah ?** a proposé un spectacle qui n'était pas moins en couleur, celle des sourires d'un public conquis par « les Mythos » dans le décor enchanté du jardin des sens. La suite de la soirée s'est déroulée autour du Marché Fermier des producteurs locaux organisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, en attendant la soirée musicale, toujours toute colorée, avec « **La charcuterie musicale** ». En résumé : une belle journée réussie dans le partenariat avec le Centre Socio-Culturel du Pays Ménigoutais, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Gâtine et la municipalité.



Festival Ah ?

Le 19 septembre, près de 400 randonneurs ont emprunté nos chemins avec une halte dégustation de produits locaux à la Pagerie, dans l'ENS (Espace Naturel Sensible) des anciennes carrières, dans le cadre de « l'automne » de la CCPG.

Après un **Repas des aînés** en octobre perturbé, vivement la **Fête de Noël** pour les enfants au mois de décembre, cela fera du bien de pouvoir se retrouver en toute convivialité !

Animer le territoire - sensibiliser, éduquer, former - accompagner - accueillir

Le CPIE de Gâtine Poitevine

L'Association pour la Promotion de l'Environnement Ménigoutais (APEM) naît en 1985 pour être labellisée CPIE en 1988.

Qui sommes-nous ?

Au tout début des années 80, le Centre Social Cantonal de Ménigoute avait déjà le souci de trouver un thème rassembleur. Le défi était lancé : valoriser la Nature, principale ressource du canton de Ménigoute ; ressource qui allait devenir une richesse. Les 1^{ères} Quinzaines de la Nature, qui allaient devenir le Festival International du Film Ornithologique, en février 1982 sont organisées et la participation massive des écoles amène à suggérer la création d'un **Centre Permanent d'Initiation** (« Initiatives » aujourd'hui !) pour l'Environnement (CPIE). Tous les ingrédients étaient réunis pour que l'utopie de certains deviennent réalité : le dynamisme associatif du territoire, l'envie d'entendre de nouveau des cris d'enfants dans les rues de Coutières (en 1984, la petite école de Coutières ferme ses portes) et le lancement d'un emprunt original auprès de la population pour financer l'acquisition d'un ancien bâtiment de ferme... L'opération, une réussite, amène l'État, la Région et le Département à soutenir le projet.

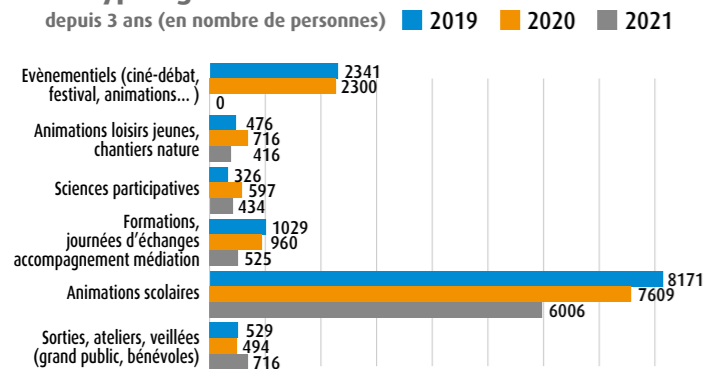


Les collégiens de Ménigoute à Bois-Pouvreau

Cette « école de la nature » a vu le jour grâce à la mobilisation d'habitants, d'élus, de passionnés qui allaient porter un projet cantonal public, le développement d'une association d'éducation à l'environnement et d'ingénierie.

En 1990, le Jardin des sens est conçu avec des associations de personnes en situation de handicap et réalisé dans le cadre d'un chantier de jeunes européens.

Typologie et contextes des interventions



NOS MISSIONS

Avec trois salariés en 1988, le **CPIE de Gâtine poitevine emploie aujourd'hui 12 permanents**. Il agit dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable en Deux-Sèvres et territoires limitrophes et s'adresse à TOUS les publics (le plus souvent à des groupes constitués). L'association est à l'écoute de tous les projets d'acteurs :

- **La sensibilisation et l'éducation** de tous à l'environnement,
- **L'accompagnement des territoires** au service de politiques publiques et de projets d'acteurs.

NOTRE DÉMARCHÉ

- **Informier et former** tous les publics pour que chacun puisse agir à son niveau
- **Adapter nos pédagogies** : une éducation à l'environnement ouverte privilégiant la pédagogie de projet et l'investigation
- **Alterner des approches** développant :
 - le « dehors » pour reconnecter à la nature
 - le « faire » pour que chacun comprenne que les citoyens ont le pouvoir d'agir
- **Valoriser** les personnes et les actions
- **Placer le public acteur de la découverte** pour favoriser ses capacités de choix et de compréhension de la complexité des enjeux environnementaux
- **S'appuyer sur des cas concrets** en partant des problématiques locales
- **Mobiliser les connaissances**, les observations, les débats, les expérimentations, les prises d'initiatives

DES THÉMATIQUES

L'histoire et les paysages des Deux-Sèvres ont forgé une mosaïque de « Pays » à forte identité. La Gâtine, territoire marqué par la ruralité, avec ses rochers de granit, dernière expression du Massif Armoricaïn, restent un « terrain de jeu » privilégié pour le CPIE qui en tire son nom, et développe une diversité de sujets : Biodiversité, Eau, Paysage, Energie, Déchets, Santé, Bien-être, Jardin, Alimentation, Bocage, Agriculture, Arts et nature, Changement climatique...



Rucher pédagogique au Jardin des sens



24 heures de la nature

NOS ACTIONS

- **Animations scolaires** de la maternelle au lycée dont les élèves en difficulté scolaire (IME...)
- **Interventions auprès d'adultes** : professionnels (assistantes maternelles, agriculteurs...), élus et agents, universitaires
- **Animations et sorties grand public**
- **Accueil de loisirs et publics spécialisés** : personnes en situation de handicap et de fragilité sociale
- **Séjours, classes vertes, accueil de formations**, de regroupements professionnels, sportifs...
- **Animation de programmes de Sciences participatives** (Observatoire Local de la Biodiversité)
- **Accompagnement du territoire** : projet de Parc Naturel Régional, lutte contre le gaspillage alimentaire...
- **Assistance aux porteurs de projets environnementaux**
- **Accompagnement** en faveur de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et des espaces agricoles
- **Création d'outils** de valorisation pédagogique et sentiers d'interprétation
- **Évènementiel et manifestations** : soirées débat, ciné-rencontres, spectacles...

QUELQUES CHIFFRES

12 salariés en CDI (dont 7 Gâtinais) + AICM et stagiaires
 18 administrateurs (individuels, Région, Département, Mairie, associations)
 2 hébergements collectifs de 87 lits
 13 000 personnes touchées par an (hors covid)
 4 agréments : éducation nationale, protection de l'environnement, éducation populaire, accueil de mineurs
 Budget : 498 500 € (en grande partie des ventes)
 Plus de 69 % des dépenses dans un rayon de 25 km
 Une centaine de partenaires : collectivités et syndicats, agences de l'Eau, de la Santé, associations, écoles, entreprises...

SUR PLACE À COUTIÈRES

- **Bureaux**
- **2 gîtes** (87 lits) respectant les démarches environnementales (énergies renouvelables...) et labellisés Tourisme et handicaps (auditif, mental, moteur, visuel)
- **Le Jardin des sens**
- **Rucher, mare et verger pédagogiques**
- **Station d'épuration pédagogique Horizon**

Faites les curieux (et pourquoi pas, devenez bénévoles !) Venez nous rencontrer, visiter le jardin, assister à nos ateliers, nous donner un coup de mains. N'hésitez pas !

Pour en savoir plus, nous contacter et suivre notre actualité :
<https://fr-fr.facebook.com/CpieDeGatinePoitevine>
www.cpie79.fr accueil@cpie79.fr
 05 49 69 01 44

Les 8 mai et 11 novembre Commémorations

Des cérémonies qui se sont tenues à huis clos

Les commémorations du 8 mai et du 11 novembre sont des moments importants de l'année. Elles ponctuent la vie de notre pays au nom de son Histoire et de la mémoire qu'il nous faut entretenir. C'est un témoignage de reconnaissance pour les générations qui nous ont précédées et ont vécu des périodes douloureuses. C'est aussi pour celles et ceux qui participent aujourd'hui à la défense de nos libertés : « Penser aux morts, c'est assurer la survie des gens qu'on a aimés, en attendant que les autres le fassent pour vous. C'est un devoir de mémoire » (François Mitterrand, Mémoire à deux voix).



Célébrations du 8 mai à Chantecorps



Célébrations du 8 mai à Coutières

Depuis la création de la commune nouvelle en 2019, nous avons tenu à conserver les cérémonies aux deux monuments aux Morts, à Coutières et Chantecorps. La crise sanitaire a sensiblement modifié les modalités d'organisation de ces cérémonies puisque le huis clos a été rendu obligatoire, sans public donc. Pour autant, la municipalité a continué ce devoir de mémoire en espérant qu'il sera à nouveau possible lors des prochaines commémorations, que chacune et chacun puisse participer à ces événements républicains.



iffcam
 INSTITUT FRANCOPHONE DE FORMATION
 AU CINÉMA ANIMALIER DE MÉNIGOUTE

L'Université à la campagne
L'IFFCAM

La commune des Châteliers accueille sur son territoire la seule école de cinéma documentaire animalier de France, l'Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute (IFFCAM).

Né dans le sillage du Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute, cet institut a déjà formé depuis sa création en 2004 plus de 150 professionnels, réalisateurs et techniciens. De nombreux documentaires animaliers diffusés à la télévision sont signés de jeunes réalisateurs issus de cette formation et aujourd'hui reconnus.



Installé dans l'ancienne corps de ferme de la Grimaudière, entre Ménigoute et Coutières, l'IFFCAM est entouré de plus de 70 hectares de bocage. Ce site est un ENS (Espace Naturel Sensible) du Département des Deux-Sèvres. Un merveilleux terrain de découverte et d'expérimentation pour les apprentis cinéastes.

Chaque année depuis 16 ans, près d'une trentaine d'étudiants venus de France et de l'international viennent y étudier les méthodes et les techniques afin de réaliser leurs premiers films. Ils y côtoient de nombreux professionnels qui partagent avec eux leurs expériences et savoir-faire en matière d'approche et de respect de la faune sauvage, de cadrage et de prise de son...

L'IFFCAM délivre en partenariat avec La Rochelle Université deux Diplômes d'Université de réalisation de film animalier. Un tout nouveau Diplôme dédié à la photographie de nature et d'environnement ouvre pour la première fois en ce mois de février avec 10 stagiaires.

De nombreux stages d'une semaine sont également proposés au grand public et à toute personne désireuse de se former aux pratiques du film et de la photo animalière.



Les films réalisés par les étudiants sont chaque année diffusés durant le FIFO dans la salle de projection de l'IFFCAM. Une bonne occasion pour les découvrir ainsi que l'enceinte de l'école !

Le site de l'IFFCAM est ouvert au public. Des petites promenades le long des chemins de haies jusqu'à la Vonne sont indiquées. Nos amis les chiens ne sont pas autorisés, afin de préserver la tranquillité des espèces sauvages du site.

Plus d'informations sur l'IFFCAM sur www.iffcam.net



Je suis un particulier et j'envisage des travaux, : que faut-il faire
Quelles sont les formalités d'urbanisme ?

Avant réalisation de tous travaux, il convient de s'assurer de la faisabilité de votre projet et de retirer un dossier de demande de « permis » ou de « déclaration préalable » auprès du service urbanisme de votre mairie, qui vous accompagnera dans vos démarches.

Le délai de traitement du dossier varie de 1 à 5 mois en fonction de la nature des travaux et de leur localisation. A noter : certains travaux d'entretien et de réparation ordinaire ne sont pas soumis à autorisation. En revanche, certaines démolitions peuvent y être soumises et nécessiter une demande de « permis de démolir ». Dans tous les cas, renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre Mairie.

DATE DE MISE À JOUR : JANVIER 2019

Légende couleur des formalités

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Pas de formalité

Je fais des travaux de peinture



- Ravalement ou peinture de façade
- Peinture des menuiseries extérieures
- Peinture des portails gardes-corps et claires-voies
- Réparation ou entretien courant (même dessin, matériau et couleur)

Je fais des travaux de toiture



- Réfection de la couverture (Tuiles, ardoises, ...)
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Je pose une fenêtre de toit, une cheminée ou des panneaux solaires

Je remplace ou modifie des ouvertures extérieures



- Remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres, portes, ...)
- Création ou modification d'une ouverture (y compris les fenêtres de toit)

Je construis ou modifie un mur ou des clôtures



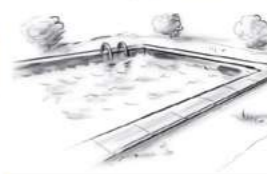
- Une clôture en limite de propriété ou non
- Mur de plus de 2 m de hauteur
- Une clôture agricole

Je construis une maison ou une dépendance chauffée



- Bâtiment de plus de 20 m²
 - Bâtiment de 5 m² à 20 m²
 - Bâtiment de moins de 5 m² (sauf exception)*
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

J'installe une piscine fixe : enterrée, semi-terrestre ou hors-sol



- Superficie de plus de 100 m²
- Superficie entre 10 m² et 100 m² avec un abri fixe ou modulable, d'une hauteur de plus de 1,80 m
- Superficie entre 10 m² et 100 m² non couverte ou avec un abri modulable d'une hauteur de moins de 1,80 m (sauf exception*)
- Superficie de moins de 10 m² (sauf exception*)

J'agrandis où je surélève mon habitation, je crée un nouveau plancher (mezzanine...) ou j'installe une véranda



- Superficie supérieure à 20 m² voire 40 m² dans certains cas
 - Superficie inférieure à 20 m² voire 40 m² dans certains cas
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

J'installe une piscine hors-sol gonflable ou en kit



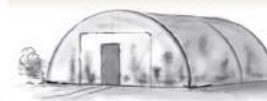
- Superficie de plus de 10 m² installée plus de 3 mois
- Superficie de plus de 10 m² installée moins de 3 mois (sauf exception*)
- Superficie de moins de 10 m² (sauf exception*)

Je construis un abri de jardin, une pergola, un carport ou une dépendance non chauffée



- De plus de 20 m² (si autorisé par le Plan local d'urbanisme)
- De 5 m² à 20 m² (si autorisé par le PLU)
- De moins de 5 m² (sauf exception*)

J'installe une serre ou un châssis dans mon jardin



- De plus de 4 m de hauteur ou plus de 2000 m²
- D'une hauteur entre 1,80 m et 4 m
- D'une hauteur de moins de 1,80 m (sauf exception*)

J'aménage mes combles ou un garage sans création de plancher



- J'aménage plus de 5 m² de surface de plancher
- J'aménage moins de 5 m² de surface de plancher
- Je pose une fenêtre de toit
- Je crée, modifie ou remplace des menuiseries extérieures

J'installe de manière durable un accessoire en façade ou en toiture



- Une pompe à chaleur (ou un climatiseur)
- Une antenne parabolique ou hertzienne
- Un store banne ou une marquise
- Une sortie de gaine (cheminée, ventouse, ...)
- Un coffret technique (gaz, électricité, ...)
- Des gardes-corps
- Une éolienne ou des panneaux solaires
- Une camera de vidéosurveillance

Je fais des travaux extérieurs dans les abords d'un monument historique

- Je veux modifier ou supprimer un élément identifié comme présentant un intérêt d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (élément bâti, non bâti ou végétal)
- Je veux modifier l'aménagement des espaces non bâtis autour de ma maison (par création ou suppression de : plantation, allée, terrasse, pergola, abri, etc)

* Si votre propriété est située en « secteur sauvegardé » à Parthenay et Châtillon-sur-Thouet, renseignez-vous auprès du service urbanisme, car les règles peuvent être différentes. Il en est de même si votre projet implique une modification des structures porteuses du bâtiment.

Evènements à retenir 2021

23 octobre : Pot d'accueil des nouveaux habitants

12 décembre : Noël des enfants

22 janvier : Vœux de la municipalité

Envoi d'infos pratiques

Nous envoyons des informations locales départementales ou régionales, à 50 % des foyers inscrits au fichier des habitants de la commune qui nous ont communiqué leur adresse mail. Si vous aussi vous souhaitez les recevoir (en copie cachée), ou si au contraire, vous ne voulez plus être destinataire, merci de vous faire connaître auprès de Nadège en mairie.

Etat civil du 1^{er} janvier au 30 septembre 2021

Le carnet des Châteliers

Naissances

- En 2020 : 3 (Soline - Nathanel - Nolan)
- En 2021 : 3 (Steve - Lucy - Milo)

Décès

- En 2020 : 1 transcription de décès
- En 2021 : 1

Mariages

- En 2020 : 0
- En 2021 : 0

Baptêmes républicains

- En 2020 : 0
- En 2021 : 0

Comme vous pouvez le constater dans le bulletin communal des Châteliers, l'Administration communale a décidé concernant les naissances de ne renseigner que le prénom de l'enfant afin de respecter au mieux la nouvelle réglementation européenne entrée en vigueur le 25 mai 2018 concernant le règlement général de la protection des données (RGPD).

Tarifs de location salles des fêtes, cantine, tivolis...

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021

Suite à la création de la commune nouvelle Les Châteliers, les tarifs de location ont été harmonisés pour les deux salles des fêtes présentes sur la commune.

La caution pour la location d'une salle des fêtes ou du tivolis s'élève à 500€.

Les salles et les tivolis sont gratuits pour les associations communales ainsi que pour le Centre-Socio-culturel du Pays Ménigoutais et ACAMO. Les demandes de prêt ou location de tivolis hors de la commune par des associations ou communes partenaires seront étudiées au cas par cas par le Conseil municipal.

L'état des lieux avant et après location aux personnes privées ou associations sera assuré pour les salles des fêtes (et éventuellement la vaisselle) et pour les tivolis par un élu.

Salle de Chantecorps	Habitants de la commune	Habitants hors commune
(a) Grande salle	80 €	135 €
(b) Petite salle (réfectoire + cuisine)	95 €	145 €
(c) L'ensemble (a+b)	155 €	195 €
(d) Vin d'honneur	60 €	80 €
(e) Tivolis seuls	120 €	155 €
(f) Tivolis + cuisine seulement	165 €	195 €
(g) Tivolis + cuisine + réfectoire (e+b)	215 €	245 €
(h) Tivolis + l'ensemble de la salle des fêtes (e+c)	275 €	305 €
Matériel d'éclairage des tivolis mis à la demande	20 €	20 €
Salle « Jean-Pierre MAURIN » de Coutières	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Salle	60 €	100 €
Salle + cuisine	95 €	145 €
Tarifs communs aux deux salles	commune	Hors commune
Pour les associations	GRATUIT	60 €
Pour les commerçants déambulants	1020 €	1020 €
Vaisselle (remboursement si cassée ou perdue)	INCLUDE	20 €
Chauffage	15 €	15 €